



Le

a besoin de vous !

Le 16 mai 2023

Chères lectrices et chers lecteurs,

Je ne vous sollicite que très rarement (3 fois en 12 ans je crois !), mais là, comme il s'agit de l'avenir du blog, je préfère faire appel à vous. En voulant vous connecter au [blog de Fukushima](http://www.fukushima-blog.com/), vous avez peut-être déjà eu ce genre de message de votre antivirus ou de votre navigateur :

### La visite d'un site Internet non digne de confiance a été empêchée

Un ou plusieurs certificats de ce site Internet sont invalides, nous ne pouvons donc pas garantir son authenticité. Cela se produit lorsque le propriétaire du site Internet n'a pas mis à jour le certificat à temps ou s'il s'agit d'un faux site créé par des escrocs. Visiter un site Internet comme celui-ci vous rend plus vulnérable aux attaques.

C'est la conséquence d'une adresse en http... sans s. Même si je n'écris plus beaucoup dans le blog de Fukushima, j'ai la ferme intention de poursuivre la mise en ligne de ses 721 publications (articles et pages) et de poursuivre ma veille. Avec ses presque 3 millions de pages visitées depuis 2011, j'aurais pu réaliser quelques revenus avec de la publicité mais j'ai tenu et je tiens toujours à préserver mes informations de toute influence extérieure, c'est pourquoi j'ai choisi une option payante sans pub.

L'édition du blog sans publicité me coûte 60 euros par an. Bien que l'on m'ait souvent proposé de gagner de l'argent avec mon blog, je m'y suis toujours refusé pour conserver mon indépendance. Toutefois, mes revenus ayant baissé considérablement depuis deux ans, je cherche des solutions pour pérenniser les infos mises en ligne et les rendre plus visibles. De fait, le désintérêt progressif du public pour cette déjà vieille catastrophe pourtant toujours en cours d'une part et la mise à l'index par les moteurs de recherche des sites non sécurisés en http d'autre part ont fait chuter drastiquement l'audience du blog.

La solution la plus simple pour moi serait de cliquer sur le bouton « supprimer le blog ». Mais je ne peux m'y résoudre, étant conscient de la valeur historique des archives qui s'y trouvent, même si pas mal de liens extérieurs sont malheureusement devenus inactifs. En effet, beaucoup de liens deviennent périmés avec le temps, beaucoup de sites disparaissent et les infos avec, ce qui permet à ceux qui font la promotion du nucléaire de raconter n'importe quoi. D'où l'intérêt de pérenniser le blog de Fukushima.

La solution la plus sûre à mon sens pour sauvegarder le blog de Fukushima passe d'abord par ces 3 étapes :

- Passer le blog au https. Cela a un coût, non pas qu'overblog va me faire payer l'opération, mais que ça va prendre beaucoup de temps à revisiter chacun des 721 publications pour corriger manuellement tous les liens non sécurisés édités dans le texte, souvent en hypertexte. Cela correspond à près de 200 heures de travail de vérifications et de corrections.
- Retravailler le thème du blog pour qu'il soit plus dynamique et plus facile à utiliser. C'est quelques heures de travail supplémentaires.
- Réaliser une sauvegarde permanente en créant un site miroir.

Pour arriver à la finalisation de ces objectifs avec des personnes de confiance, je dois trouver environ 2500 euros. C'est pourquoi j'ai pensé à vous. Vous êtes actuellement 536 abonnés. Si chacun d'entre vous pouvait participer à hauteur de 5 euros, mon problème serait réglé ! Si vous êtes la moitié à participer, 10 euros suffiront.

Si vous acceptez de m'aider dans cette étape cruciale pour garantir l'avenir du blog de Fukushima, vous aurez l'assurance de le voir régénéré et pérennisé au moins pour plusieurs années.

Et si jamais vos dons dépassent la somme recherchée, j'affecterai le surplus aux dépenses liées à la mise en ligne du blog (60 €/an). S'il reste encore de l'argent, j'affecterai le surplus aux dépenses du site des [Éditions de Fukushima](#) (50 €/an) consacré à la diffusion gratuite de livres numériques sur la catastrophe de Fukushima (plusieurs livres en préparation en ce moment).

La totalité de la somme récoltée sera versée sur le compte de l'ASI (Association de Soutien à l'Information sur les catastrophes nucléaires) \* que je préside et qui actera en toute transparence ce projet de dépenses en vue de sécuriser et sauvegarder le blog de Fukushima.

**[Cliquez ici pour donner 5 euros ou plus jusqu'au 15 juillet 2023](#) : \*\***

ou copiez le lien suivant et collez-le dans votre navigateur :

<https://www.helloasso.com/associations/association-de-soutien-a-l-information-sur-les-catastrophes-nucleaires/collectes/securiser-et-perenniser-le-blog-de-fukushima>

J'espère que je n'ai pas été trop long. Merci d'avance pour votre aide !

Et merci de diffuser cet appel à soutien dans vos réseaux.

Pierre Fetet

---

#### \* Article 2 des statuts de l'ASI :

*Cette association a pour objet de soutenir les recherches documentaires et la diffusion d'informations indépendantes par tous les moyens possibles sur la catastrophe de Fukushima ou toute autre catastrophe nucléaire et leurs conséquences dans le monde :*

- en finançant la pérennisation du blog de Fukushima ([fukushima-blog.com](http://fukushima-blog.com)),
- en soutenant la diffusion des livres numériques des Éditions de Fukushima ([editionsdefukushima.fr](http://editionsdefukushima.fr)),
- en constituant un fonds documentaire permanent sur la catastrophe de Fukushima,
- en proposant des conférences et des événements sur la catastrophe de Fukushima et ses conséquences,
- en répondant aux demandes documentaires de la part de médias ou d'organismes de formation,
- en rencontrant les élèves des établissements scolaires pour les informer sur la catastrophe de Fukushima ou d'autres catastrophes nucléaires,
- en organisant des projets d'enquête en France, au Japon ou dans tout autre pays où a eu lieu une catastrophe nucléaire.

**\*\* Au moment de choisir le montant du don**, vous avez le choix de soutenir ou pas Hello Asso (2,35 € par défaut, mais on peut refuser). Hello Asso demande vos coordonnées pour respecter des règles légales (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et Règlement général de protection des données) mais sachez que chez Hello Asso, aucune de ces données n'est vendue ou louée à des tiers, conformément au RGPD. Par ailleurs, vos données sont sécurisées à travers diverses dispositions comme le chiffrement SSL et le traitement des paiements par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Avec vos coordonnées, Hello Asso peut générer une attestation de paiement de la somme versée qui pourra faire l'objet d'une réduction d'impôt (66 % des dons faits à des organismes d'intérêt général, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables). Cette attestation est à demander lors du paiement. Sinon, vous pouvez me la demander à [fukushimadaiichi@free.fr](mailto:fukushimadaiichi@free.fr)  
Si vous ne souhaitez vraiment pas donner vos coordonnées à Hello Asso, vous pouvez envoyer votre don directement par courrier postal à : ASI, 8 place de la Fontaine 88350 GRAND